

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 30

Artikel: Mon chez moi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212287>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HYMEN 1

Aux célibataires endurcis.

Il était un facteur rural
Dont on ne disait pas de mal,
Car chacun le jugeait fidèle,
Serviable, actif, plein de zèle.
Comme il savait du reste à fond
Le calcul, la géographie,
Au village de Bonnefond,
Où vivait sa tendre Sylvie,
Afin de le récompenser
On le nomma *dépositaire*.
Amis, je vous laisse à penser
Combien l'aubaine dut lui plaire.
Mais — oh, l'amour ! — notre imprudent,
Pour calmer sa brûlante flamme,
Fort jeune, encore adolescent,
Que fit-il ? — Pardienn, il prit femme !...
Pour comble, sa douce moitié,
Fille d'un pauvre savetier,
Fut l'épouse la plus féconde,
A plus d'une lieue à la ronde ;
En sorte qu'au bout de dix ans,
Ces *veinards* avaient dix enfants !
Vous vous figurerez sans doute
Que notre homme eut de noirs soucis,
Dans l'état que plus d'un redoute,
Parmi vous, parmi vos amis. —
Eh bien ! — ah, l'heureux caractère ! —
Jamais notre dépositaire
Ne fut plus gai, plus satisfait,
Que le jour où, dans la chapelle
De Bonnefond, l'on baptisait
Sa cadette, la blonde Estelle.
Pourtant, je n'affirmerai pas
Que durant de longues semaines,
Le plus vertueux des papas
N'éprouva ni tracas ni peines ;
Car de maigres appointements,
Il dut se contenter longtemps,
Et le train dont allaient les choses
Ne lui fit pas voir que des roses !
Mais il était si courageux,
Déployait tant de savoir-faire,
Que chacun le disait heureux
Plus qu'un riche propriétaire.
Chez sa compagne, Dieu merci,
Pas même l'ombre d'un souci !
C'était une fière luronne,
Accorte et foncièrement bonne.
Quand parfois son mari, le soir,
Balançant le *Doit* et l'*Avoir*,
Semblait gagné par la tristesse,
D'un regard tout plein de tendresse,
Elle ranimait sa gaieté
Et lui disait : Ami, courage !
Puisque nous faisons bon ménage,
Peut-être le prochain été,
De sa souveraine bonté
Dieu nous donnera-t-il un gage. —
La digne épouse avait raison.
Quand des blés d'or vint la saison,
A cette famille nombreuse,
Une main pure et généreuse
Donna des vivres à foison.
Or, un matin, — ô mystère ! —
Dans le courrier qu'il dépouillait,
Notre aimable dépositaire
Vit un pli qui lui souriait :
Une missive officielle !
Le sceau de la Direction !!
Serait-ce une bonne nouvelle ?
L'avis d'une promotion ? —
Certes, ce n'était pas un leurre,
Et dans la paisible demeure,
Après un vif pressentiment
Régnait bientôt l'enchantement.
La lettre était catégorique.
Elle annonçait brièvement
Qu'une récente statistique,
Ayant démontré clairement
L'insuffisance du salaire
De monsieur le dépositaire,
On décidait légalement
De l'augmenter notablement.
Lecteurs ! — sans faire de l'histoire —
Jamais éclatante victoire
Ne réjouit Napoléon,

Autant qu'une simple missive
Vint répandre d'émotion,
De bonheur, d'allégresse vive,
Dans cette humble habitation. —
En ce jour, la famille entière,
Au Dieu protecteur des enfants,
Offrit les vœux les plus touchants
Et la plus fervente prière.
Car ils avaient en l'Eternel
Une profonde confiance,
Ces vaillants lutteurs qui, du Ciel,
Attendaient toute récompense.

G. DURUZ.

Mon chez moi. — Journal illustré de la famille.
— Administration et annonces : 9 Pré-du-Marché,
Lausanne.

Sommaire de juillet : I. Neutralité, par Dr G. Krafft.
— II. L'hirondelle, nouvelle, par René d'Arvel
(fin). — III. Hors-texte : Le récit de l'interné. —
IV. Le pot au feu : Juillet à la cuisine ; Recettes
de saison. — V. Menus. — VI. Recettes diverses.
VII. Au château de Vas, croquis valaisan, par So-
landieu. — VIII. Economie domestique : La cui-
sine et ses dépendances. — IX. Le poète et l'en-
fant, poésies, par Ch. Fuster. — X. Variété : Colle
pour métaux. — XI. Travaux féminins : Dentelle
et entre-deux pour rideaux ; Coin de mouchoir
en broderie Richelieu ; Joli carré au crochet. —
XII. L'art de découper les viandes. — XIII. Le
diplôme, nouvelle, par M. Nossek (suite et fin).

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

La Julie du Closet.

(Nouvelle vaudoise inédite par ADOLPHE VILLEMARD.)

4

Il tomba dangereusement malade et s'alita.
La pauvre Julie se vit aux prises avec un double
malheur, car avec la maladie de son père vint la
débâcle, c'est-à-dire la faillite.

Elle avait autorisé l'artilleur à lui écrire, à son
départ sous les drapeaux. Bornier lui envoyait des
missives débordantes d'entraîn et d'amour. Il l'as-
surait de la constance de son cœur, lui répétait
qu'il était à elle « à la vie et à la mort. » La pauvre
fille ne demandait pas mieux que de le croire et
cette chaude tendresse lui était un réconfort.

Vint la faillite. Les moments douloureux se suc-
cédèrent, avec les tristes scènes sur lesquelles nous
n'insisterons pas. Les lettres de l'artilleur s'espacè-
rent, se firent moins chaudes. Julie en souffrit
cruellement mais elle comprit. Elle n'avait dans
son malheur que la sympathie de quelques voisines,
surtout celle de la veuve Maret, plus impotente
que jamais. Quant au brave François, toujours sous
les armes, il eût désiré se mettre tout entier au
service de celle qu'il aimait et qui souffrait seule.
Mais il n'osait rien témoigner.

L'état critique de Jean-David, avec toutes les
angoisses de la débâcle, empira. Le délire survint.
Le docteur ne donnait que peu d'espoir. L'hiver
débutait avec ses bises froides et ses brumes per-
fides. Julie, la tête et le cœur battus, vivait comme
dans un mauvais rêve.

Jean-David mourut vers la fin de décembre.
Avec lui, tout croulait ; le domaine, sur lequel les
dettes pesaient, allait être vendu aux enchères.

La pauvre Julie vivait des jours d'angoisse. L'ar-
tilleur lui écrivait qu'il allait rentrer au foyer et
que sa première pensée serait d'accourir chez sa
« chère Julie ».

Chose étrange, la jeune fille se sentait oppressée ;
la perspective de ce revoir lui faisait presque peur.

Tout-à-coup, le bruit se répandit que la Julie du
Closet, pour l'honneur, allait se dépouiller de son
bien personnel. Afin qu'il n'y eût nulle tache sur la
mémoire du défunt, Julie allait payer vingt-trois
mille francs. Il ne lui resterait, de ce qu'elle avait
personnellement possédé, que quelques billets de
cent francs, mais l'honneur serait sauf. Ce que Julie
voulait, elle le voulait. La fille de Jean-David avait
toujours eu ses idées, et celles-ci n'étaient pas tou-
jours celles d'autrui.

On causait beaucoup. Plusieurs la blâmaient, la
jugeaient trop scrupuleuse, imprudente. Car, enfin,
elle n'était pas responsable des dettes de Jean-David.
Majeure, ayant hérité ses vingt mille francs d'un
tiers, cette fortune était bien à elle, ainsi que les
quelques milliers de francs lui venant de sa mère
défunte. On savait d'ailleurs que Julie s'était tou-
jours prononcée contre l'établissement de la scierie

au Closet, le principal guignon de Jean-David. Ces
considérations, et d'autres, étaient bien propres à
dégager moralement sa responsabilité dans la débâ-
cle.

Mais le sentiment général fut l'application, unie
à la déférence et au respect.

L'artilleur, démobilisé, vint, en effet, au Closet.
Julie, qui pourtant l'attendait, reçut un coup en
plein cœur. Elle pâlit dans sa simple robe de deuil,
un vertige la saisit et elle fut obligée de s'appuyer
contre la muraille. C'était dans la vaste cuisine de
la ferme, où elle était seule.

Le visage du jeune homme l'avait frappée. Il y
avait sur ces traits, jadis si francs, si doucement
souriants, une froideur figée, presque de la dureté.

A vrai dire, l'accueil de la pauvre fille manquait
de spontanéité et de chaleur. Raidie, oppressée,
elle baissait les yeux. On eût dit qu'elle attendait,
pour les relever, une parole d'amour, de tendresse
ou de pitié de la part de cet homme fort, ou tout
au moins quelques mots de sympathie cordiale se
rapportant à son chagrin, au deuil du cœur qu'af-
firmait si éloquentement sa robe noire.

Mais, de ce côté, rien ne vint.

— Emile, vous êtes bien gentil de venir, balbutia-
t-elle enfin, lui désignant la chaise de paille qu'affec-
tionnait le défunt, pour la veillée.

— Merci, Julie, répondit-il, avec un sourire con-
traint.

Il ajouta, presque aussitôt, comme s'il eût en hâte
d'en arriver à un chapitre, pour lui d'importance :

— J'ai appris... ce que vous voulez faire, Julie...
Payer de votre avoir pour désintéresser les créan-
ciers de votre père. C'est une folie, permettez-moi
de vous le dire. Vous n'êtes pas « tenue » des dettes
de votre père, pas plus que de celles de qui que ce
soit. Vous n'avez pris nul engagement, vous n'êtes
pas caution solidaire, vous n'avez rien signé, vous
ne devez rien... Vous seriez bien folle de vous
dépouiller de votre morceau de pain... L'argent est
toujours l'argent, que diable ! Il est dur à gagner,
il ne vient pas tout seul... Et vous voulez, Julie, le
jeter ainsi dans un gouffre ?... Après ce beau geste,
il ne vous restera que les yeux pour pleurer !...

— Ils ont déjà pleuré plus que leur part, Emile,
répondit tristement Julie. Grâce au bon Dieu qui
m'a soutenue, j'ai tenu tête à l'orage, la pauvreté
ne m'effraie pas, ni le travail. Mon pain, je saurai
le gagner et le travail me sera d'autant plus facile
et joyeux que j'aurai la conscience à l'aise, sans
avoir à rougir devant aucun des créanciers de mon
père.

(A suivre.)

Certificat. — Le directeur d'un de nos établis-
sements pénitentiaires, prenant congé d'un de
ses pensionnaires, lui avait délivré un certificat
destiné à le recommander à la sollicitude des
sociétés de patronage.

Après avoir rendu justice à la bonne conduite
du libéré durant ses douze années de détention,
le directeur terminait ainsi : « Je tiens à dire
encore que X... a toujours été très sédentaire. »

Logique enfantine. — Toto est morigéné par
sa bonne :

— Vous n'êtes pas honteux, à votre âge ! Il
vous faut une bonne pour lacer vos bottines.
Comment ferez-vous quand vous serez soldat ?

Et Toto, qui se rappelle les promenades à la
Pontaise :

— Avec ça qu'ils n'en ont pas, des bonnes,
les soldats !...

Brillant et brillant. — Un journaliste d'une
de nos petites villes de l'endroit rédige le compte-
rendu d'un concert donné par la fanfare locale.

« Notre fanfare a brillamment exécuté, etc. »
— « Brillamment » me semble un peu exces-
sif, lui dit un ami.

— Bah ! je risque cette expression, ... les ins-
truments étaient si bien astiqués.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.